

DOSSIER DE PRESSE

MARS BLEU 2024

CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Tous les deux ans, les Bourguignons-Francis-Comtois âgés de 50 à 74 ans sont invités à réaliser un test de dépistage du cancer colorectal. À l'occasion de Mars Bleu, campagne nationale de sensibilisation au dépistage de ce cancer, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers rappelle l'importance de réaliser ce test.

MARS BLEU 2024, AU PLUS PRÈS DES BOURGUIGNONS-FRANCIS-COMTOIS

Mars Bleu est la campagne de sensibilisation nationale portée par l'Inca (Institut National du Cancer) et relayée localement par les centres régionaux. L'édition 2024 est la 6^e campagne Mars Bleu déployée par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de Bourgogne-Franche-Comté. Renforcée par des actions de proximité et des partenariats pérennes, cette campagne a pour objectif de sensibiliser la population en faisant connaître et en dédramatisant le dépistage organisé du cancer colorectal, tout en rappelant qu'il est primordial de pratiquer un mode de dépistage et de suivi adapté à sa situation.

C'est pourquoi chaque site territorial de Bourgogne-Franche-Comté, sous la responsabilité et l'expertise d'un médecin coordonnateur, se mobilise pour informer les hommes et les femmes de 50 à 74 ans, concernés par le dépistage. De nombreuses actions sont mises en place sur la région, afin d'aller au plus près de la population concernée.

Afin de ponctuer cette édition de Mars Bleu, le CRCDC - BFC a souhaité renouveler l'organisation d'un défi connecté. Ce challenge permettra de sensibiliser un plus grand nombre de personnes. Cette édition 2024 est cependant particulière : l'organisation de ce défi est portée par 11 CRCDC à travers toute la France.

DÉFI CONNECTÉ MARS BLEU 2024 - BOUGEONS POUR NOTRE COLON

Le CRCDC - BFC organise un défi connecté afin que chaque bourguignon-franc-comtois puisse participer et soit sensibilisé à la prévention du cancer colorectal. Cet événement a pu voir le jour grâce au financement de nos partenaires, l'ARS et le conseil départemental de Haute-Saône.

Le dépistage du cancer colorectal ainsi que la pratique d'une activité physique régulière seront mis en avant tout au long du défi qui se déroulera du 11 mars au 1er avril 2024. Gratuit, il s'adresse à toutes et à tous. En équipe de cinq, le but sera de réaliser un maximum de pas chaque jour en courant ou en marchant. Chaque semaine de nouveaux défis auront lieu afin de récolter le plus de points possibles. Les seules récompenses du défi seront d'avoir pratiqué une activité physique régulière et d'avoir participé à la promotion du dépistage du cancer colorectal.

Les participants pourront s'inscrire gratuitement dès le 26 février en téléchargeant sur leur smartphone l'application Kiplin (disponible sur iOS ou PlayStore). Pour accéder au défi, c'est simple : une fois connecté à l'application, il suffit d'ajouter un jeu et de rentrer le code CRCDCMARSBLEU. Et maintenant, il n'y a plus qu'à constituer son équipe et à marcher ! Un classement en temps réel sera disponible sur l'application et une messagerie instantanée permettra à tous d'échanger et de recevoir des informations du CRCDC - BFC.

Des messages de prévention seront diffusés tout au long du défi afin d'informer les participants sur la prévention du cancer colorectal dont le dépistage fait partie.

Pour plus d'information : <https://depistagedescancers-bfc.fr/defi-connecte>

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

En 2023, on estime à environ 47 000 (55% d'hommes et 45% de femmes) le nombre de nouveaux cas et à 17 000 le nombre de décès. C'est ainsi le 3e cancer le plus fréquent et le 2e cancer le plus meurtrier en France, après le cancer du poumon.

DÉTECTÉ TÔT, LE CANCER COLORECTAL SE SOIGNE PLUS FACILEMENT

L'incidence, la prévalence et la mortalité du cancer colorectal en font donc un véritable enjeu et une priorité de santé publique en France. D'autant que ce cancer redoutable présente une évolution lente et silencieuse qui peut être un facteur favorable pour une détection précoce. Le cancer colorectal provient le plus souvent de l'évolution d'une lésion bénigne, le polype adénomateux. Cette lésion n'est pas perçue par le patient, mais elle peut saigner de façon très discrète, parfois pendant des années. À ce stade, le test de dépistage peut détecter du sang présent de façon microscopique dans les selles et permet de révéler l'existence de la lésion à un moment de son développement où les traitements (principalement chirurgicaux) permettent une éradication sans séquelles ni rechute.

Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal contribue également à l'amélioration de la qualité des pratiques de dépistage et à la lutte contre les inégalités sociales de santé.

NOUVEAUX CAS DE CANCERS/AN EN FRANCE (2007 À 2016)			
		Hommes	Femmes
Incidence	43 350	54 %	46 %
Mortalité	17 120	54 %	46 %
NOUVEAUX CAS DE CANCERS/AN EN BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ (2007 À 2016)			
Incidence	1 996	56%	44 %
Mortalité	841	54 %	46 %

Source : Santé publique France

MAIS LA PARTICIPATION AU DÉPISTAGE RESTE FAIBLE

Pour autant, la participation nationale au dépistage du cancer colorectal à 34,3 % (campagne 2021-2022, données Santé publique France) est encore trop faible. De nombreux freins persistent encore quant à la pratique du test : confusion avec la coloscopie, tabou de la manipulation des selles, gênes liées à la partie corporelle intime concernée et enfin, peur de l'annonce d'un diagnostic positif.

DANS LA RÉGION

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux de participation au dépistage organisé est de 37,2 % (campagne 2021-2022), ce qui reste faible.

La participation par département est hétérogène :

- 40,7 % en Côte-d'Or,
- 37 % dans le Doubs,
- 36,1 % dans le Jura,
- 32,8 % dans la Nièvre,
- 32,7 % en Haute-Saône,
- 40,7 % en Saône-et-Loire,
- 34,3 % dans l'Yonne,
- 34,4 % sur le Territoire de Belfort.

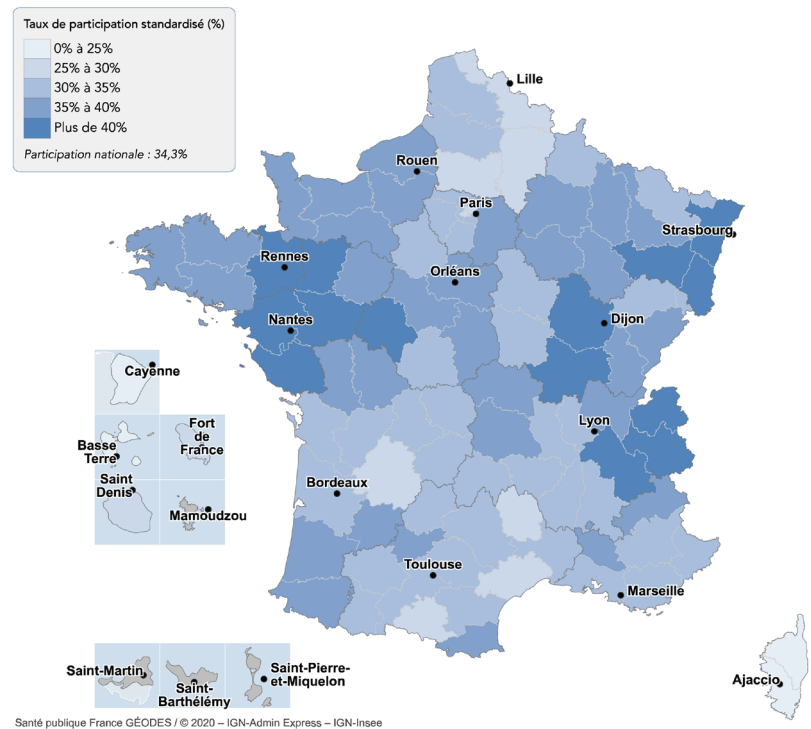
Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de Bourgogne-Franche-Comté est la structure officielle pour le déploiement du dépistage dans notre région. Son action, depuis des années, a déjà permis la prise en charge de nombreux cancers précocement diagnostiqués, grâce à un test immunologique permettant une détection de lésions précancéreuses et offrant par conséquent de meilleures chances de guérison.

IMPORTANCE DU DÉPISTAGE

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de Bourgogne-Franche-Comté rappelle que ce test permet de détecter tôt un cancer colorectal, ce qui augmente les chances de guérison et réduit le recours à des traitements médicaux lourds. Les conséquences d'une moindre participation au dépistage du cancer colorectal pourraient à moyen et long terme conduire à la hausse des diagnostics de cancers à des stades avancés.

Taux standardisé de participation au dépistage organisé du cancer colorectal, 50-74 ans, France entière, 2021-2022 - Hommes et femmes

Source : Données issues des Centre Régionaux de Coordination des Dépistages des Cancers et Estimations Localisées de Population (ELP) de l'Insee - Traitement Santé publique France



LE DÉPISTAGE EN PRATIQUE

Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse, tous les 2 ans, aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans sans antécédents personnels ou familiaux de cancers ou d'adénomes colorectaux et ne présentant ni maladie inflammatoire chronique de l'intestin ni symptômes évocateurs.

NOUVEAUTÉ : L'ENVOI DES COURRIERS D'INVITATION N'EST PLUS RÉALISÉ PAR LE CRCDC

À la suite de la nouvelle organisation des dépistages organisés des cancers, impulsée par le ministère de la Santé et de la Prévention, l'envoi des courriers invitant les bourguignons-francs-comtois à participer aux dépistages organisés du cancer du sein, du col de l'utérus et colorectal n'est plus géré par les CRCDC. Depuis le 1er janvier 2024, ces envois sont effectués par les caisses d'assurance maladie. Ce changement n'impacte pas les modalités de dépistage.

LE TEST DE RECHERCHE DE SANG OCCULTE DANS LES SELLES

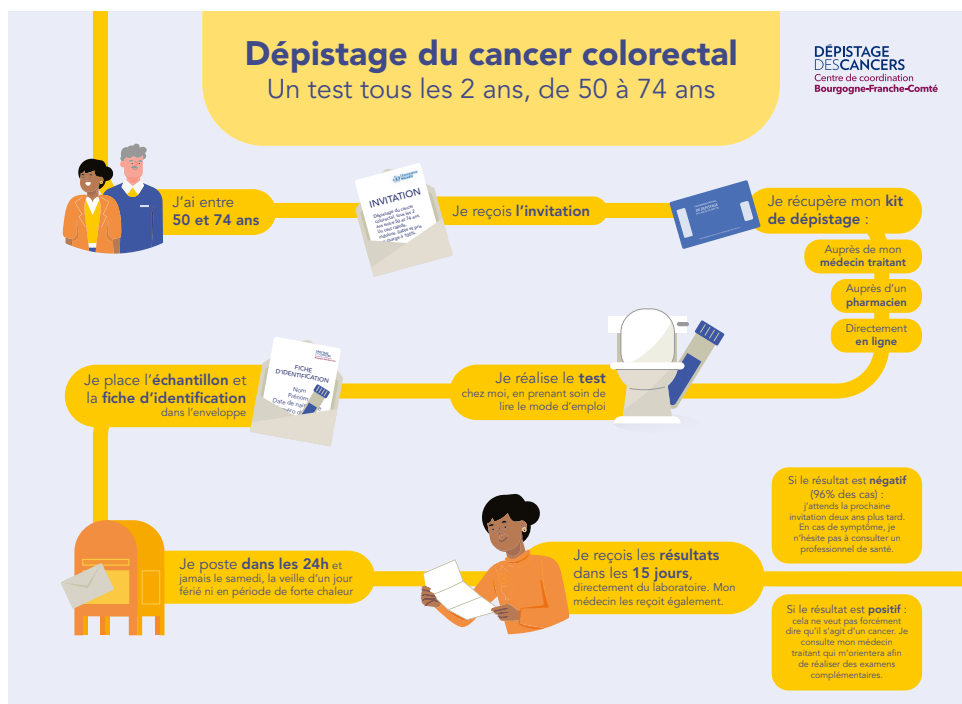
Une fois remis par le médecin traitant à l'occasion d'une consultation faisant suite ou non à la réception d'une invitation, le test immunologique est réalisable, chez soi, avec un seul recueil de selles. L'utilisation du kit est pratique d'utilisation et très simple, et comporte un dépliant d'explication. Une vidéo réalisée par l'Inca présente également son utilisation.

Une fois le test effectué, la personne envoie directement son test au laboratoire d'analyses. Les résultats sont ensuite transmis au patient, à son médecin traitant ainsi qu'à la structure en charge des dépistages en vue du suivi du programme. Le test immunologique est d'une sensibilité accrue, ce qui permet une meilleure détection des cancers et des lésions précancéreuses. Il est également plus fiable grâce à l'utilisation d'anticorps ne pouvant rendre le résultat positif par l'hémoglobine animale issue de l'alimentation. Enfin, la lecture automatisée de ce test garantit une meilleure exactitude. Comme tous les tests, celui-ci ne permet pas de détecter 100 % des polypes ou cancers, d'où la nécessité de bien le renouveler tous les 2 ans.

Dans la majorité des cas (96 %), le test est négatif, ce qui signifie qu'aucun saignement n'a été détecté et la personne est invitée à refaire le test 2 ans plus tard. Un test positif ne signifie pas que l'on a un cancer, mais que du sang a été révélé dans les selles. Pour en identifier l'origine, le médecin oriente alors son patient vers un gastro-entérologue pour la réalisation d'une coloscopie.

LA COLOSCOPIE

Effectuée par un gastro-entérologue pour les personnes ayant un résultat de test positif ou ayant été identifiées à risque élevé ou très élevé, la coloscopie est l'examen de référence pour mettre en évidence d'éventuelles anomalies du côlon. Dans près de 40 % des cas, la coloscopie réalisée après un test positif révèle soit un cancer, soit une lésion précancéreuse qui sera retirée avant qu'elle n'évolue en cancer.



MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES KITS DE DÉPISTAGE

LE RÔLE CENTRAL DU MÉDECIN TRAITANT

Le médecin traitant occupe un rôle toujours majeur au sein du dispositif. Son rôle est déterminant dans l'adhésion du patient au programme de dépistage organisé du cancer colorectal. Lors d'une consultation, il évalue si le patient est éligible au dépistage. Si tel est le cas, il lui remet le test, sans avance de frais, en expliquant ses modalités de réalisation et les conséquences en cas de positivité. Si la personne présente des antécédents personnels ou familiaux ou une maladie inflammatoire chronique de l'intestin ou encore des symptômes, le médecin propose et met en place une surveillance individualisée.

DELIVRANCE DES KITS DE DEPISTAGE PAR LES PHARMACIENS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention Nationale signée le 31 mars 2022 entre les pharmaciens titulaires d'officines et l'Assurance maladie, et applicable depuis le 7 mai 2022, les pharmaciens d'officine peuvent également délivrer des kits de dépistage. Les professionnels sont formés par le CRCDC-BFC en lien avec l'URPS Pharmaciens Bourgogne-Franche-Comté.

Avec ou sans invitation, le pharmacien peut déterminer l'éligibilité des personnes concernées grâce à un questionnaire médical. Si la personne est éligible au dépistage du cancer colorectal, le pharmacien lui remet un kit de dépistage et expose ses modalités d'utilisation. Dans le cas où la personne n'est pas éligible, le pharmacien oriente alors vers le médecin afin que celui-ci puisse définir les mesures de dépistage ou de surveillance les plus adaptées.

COMMANDE EN LIGNE DES KITS DE DÉPISTAGE

Depuis mars 2022, il est possible de commander en ligne les kits de dépistage. Les personnes concernées peuvent se rendre sur la plateforme dédiée dès la réception de leur invitation, dont le numéro est nécessaire pour toute commande. Il reste également possible de retirer le kit auprès de son médecin traitant lors d'une consultation.

Rendez-vous sur le site <https://monkit.depistage-colorectal.fr/>

LE CENTRE RÉGIONAL DE COORDINATION DES DÉPISTAGES DES CANCERS

Association née le 1^{er} janvier 2019 de la fusion des structures départementales, le CRCDC-BFC est la structure officielle chargée des dépistages organisés des cancers, pour l'ensemble des Bourguignons-Francis-Comtois. Il a pour mission de :

- mettre en œuvre les programmes de dépistages organisés des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus sur la région ;
- sensibiliser la population au dépistage et informer sur ces cancers ;
- faire le lien avec les professionnels de santé : retour d'information, mobilisation, formation ;
- évaluer les programmes de dépistage et contribuer à leur évolution.

CONTACTS

Côte-d'Or : Dr Vincent Dancourt

03 80 76 45 80 ou vdancourt@depistagedescancers-bfc.fr

Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort : Dr Raouchan Rymzhanova-Coste

03 81 47 14 71 ou rzymzhanova@depistagedescancers-bfc.fr

Nièvre : Dr Sophie Dubois

04 70 20 09 03 ou sophie.dubois@depistagecanceraura.fr

Saône-et-Loire : Dr Jean-Bernard Tuetey

03 85 39 39 98 ou jbtuetey@depistagedescancers-bfc.fr

Yonne : Dr Stéphane Cornélis

03 86 52 72 99 ou scornelis@depistagedescancers-bfc.fr